Version entrée en vigueur au 1 août 2025

Arrêté du 23 juillet 2025 fixant le nombre d'emplois de chef de service technique principal, de chef de service technique, de chef d'unité technique, de cadre supérieur technique et de cadre technique de l'aviation civile

NOR : ATDA2435446A

Le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification, la ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des comptes publics, et le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports,
Vu le **décret n° 2006-1303 du 25 octobre 2006** modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de chef de service technique principal, chef de service technique, chef d'unité technique, cadre supérieur technique et cadre technique de l'aviation civile,
Arrêtent :

Article 1

Le nombre d'emplois de chef de service technique principal, de chef de service technique, de chef d'unité technique, de cadre supérieur technique et de cadre technique de l'aviation civile au titre des années 2025, 2026 et 2027 est fixé comme suit :

Emplois	2025	2026	2027
Chef de service technique principal de l'aviation civile (CSTP)	7	7	7
Chef de service technique de l'aviation civile (CST)	64	84	104
Chef d'unité technique de l'aviation civile (CUTAC-FG)	203	213	223
Chef d'unité technique exerçant les fonctions d'encadrement de la filière technique au sein de la direction des services de la navigation aérienne mentionnées au troisième alinéa du I de l'article 2 du décret du 25 octobre 2006 susvisé (CUTAC-TE)	290	310	320
Cadre supérieur technique de l'aviation civile (CSTAC)	230	241	258
Cadre technique de	228	241	258

l'aviation civile (CTAC)			

Article 2

A abrogé les dispositions suivantes :

- **Arrêté du 3 décembre 2018**

  Art. 1, **Art. 3**

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 23 juillet 2025.

Le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports,
Pour le ministre et par délégation :
La sous-directrice des compétences et des ressources humaines,
F. Bureaud

Le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur de la politique salariale et des parcours de carrière,
J. Vencatachellum

La ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des comptes publics,
Pour la ministre et par délégation :
Le sous-directeur chargé de la 4e sous-direction de la direction du budget,
T. Espeillac